

Les élevages porcins de demain vus par les acteurs de terrain

Christine ROGUET (1), Patrick MASSABIE (1), Yannick RAMONET (2), Michel RIEU (3)

(1) IFIP- Institut du porc, Pôle Economie, La motte au Vicomte, BP 35104, F-35651 Le Rheu

*(2) Chambres d'Agriculture de Bretagne, Pôle Porc Aviculture, Maison des Agriculteurs,
Av. du Chalutier Sans Pitié BP 540, F-22195 Plerin CEDEX*

(3) IFIP- Institut du porc, Pôle Economie, 34 Bd de la Gare, F-31500 Toulouse

christine.roguet@ifip.asso.fr

Les élevages porcins de demain vus par les acteurs de terrain

Depuis 10 ans, contrairement à d'autres pays concurrents, la France voit sa production porcine stagner et ses élevages peinent à se restructurer. Un état des lieux a montré en 2006 la vétusté des porcheries qui pénalise l'expression des progrès génétiques et techniques. L'évolution des performances, des réglementations, des technologies et des éleveurs imposent des adaptations aux élevages, urgentes pour espérer rester dans la course techniquement et susciter des vocations.

Le présent article témoigne de la vision des acteurs de terrain, recueillie en 2007 et 2008 lors d'entretiens, de ce que seront les élevages de porcs dans 10-15 ans. Trois archétypes sont identifiés pour trois grandes logiques : exploiter la complémentarité entre l'élevage de porcs et les cultures, accéder à des économies d'échelle et optimiser les performances pour écraser des charges de structures élevées (travail salarié, bâtiments modernes), déléguer le naisage. D'autres modèles pour d'autres logiques subsisteront, au moins un temps, contribuant au maintien de la production : ateliers d'engraissement dans une exploitation de polyculture-élevage valorisant une main-d'œuvre disponible, association porc/lait diversifiant les sources de revenus...

L'identification par les professionnels de moteurs et freins à la restructuration des élevages souligne les actions, techniques et politiques, à engager pour donner un avenir et des perspectives à la production porcine française. En proposant des types d'élevages économiquement viables et respectueux des exigences sociales et environnementales, l'étude dans laquelle s'est inscrite cette enquête vise à offrir à la filière les moyens d'argumenter ses choix, de faciliter les consensus sur les modèles à préconiser et de piloter les transformations.

How stakeholders see pig farms with a future?

For 10 years, unlike other competitors, the French pig production stagnates and its farms are struggling to restructure. A status in 2006 showed the great age of pig buildings which hinders the expression of genetic and technical progress. The evolution of performances, regulations, technologies and pig producers forces pig farms to urgent adaptations in order to stay technically in the race and to encourage vocations.

This article reflects the vision of the stakeholders, gathered during interviews in 2007, of what the pig farms will be in 10-15 years. Three archetypes are identified for three main logical: to exploit the complementarity between pigs and cultures, to access to economies of scale and to optimise performance to crush high fixed costs (wages, modern buildings), to delegate sows breeding. Other models for other logical will still remain, at least for a while, contributing to the maintain of pig production: fattening within mixed farming to make use of available labour, association of pig and milk production to diversify income sources...

Forces and brakes to the restructuring of pig farms identified by stakeholders highlight the technical and political actions to drive in order to give French pig production a future and prospects. As it proposes pig farm models that combine profitability and respect of society and environment demands, the study in which this survey was included aims to offer the industry the means to argue its choices, to facilitate consensus on models to advocate and to lead changes.

INTRODUCTION

Depuis 10 ans, la production porcine stagne en France tandis que la rationalisation des élevages est rendue difficile, en particulier par les modalités d'application des réglementations environnementales. Le vieillissement du parc des bâtiments qui en résulte pèse sur les performances techniques et économiques. Les porcheries souffrent en effet d'un retard d'investissement évalué entre 2,6 et 2,9 milliards d'euros en 2006 (Roguet et al., 2007). Or, la compétitivité de la production porcine française face à une concurrence internationale impose, entre autres, d'optimiser la productivité de chaque facteur (truie, aliment, travail, installations d'élevage) pour contenir le coût de production.

Dans le même temps, des concurrents connaissent une forte croissance de leur production (+21, 18 et 17 % entre 1998 et 2008 en Espagne, Allemagne et au Danemark respectivement) et une concentration rapide de leurs élevages. Les nouvelles constructions intègrent les dernières avancées technologiques ainsi que les évolutions réglementaires et de performances techniques.

Par ailleurs, les producteurs de porcs ont changé. Des évolutions sont nécessaires pour mieux prendre en compte leurs aspirations et les exigences de la société tout en restant compétitifs. Le maintien de l'activité de production de porcs et des emplois qu'elle génère suppose d'imaginer les élevages qui satisferont toutes les contraintes de demain et de les proposer aux différents acteurs concernés, afin que les transformations se réalisent dans les meilleures conditions. Ces élevages d'avenir devront être diversifiés pour répondre à différents contextes (situations de départ, particularités régionales) et aux souhaits et compétences du plus grand nombre d'éleveurs.

Face à ces enjeux, l'IFIP a réalisé en 2007/2008 une étude, financée par la mission DAR et associant de nombreux partenaires, dont l'objectif est d'imaginer les élevages de porcs qui répondront de manière optimale à l'ensemble des contraintes de travail, d'effet sur l'environnement naturel et humain, de respect des animaux, de coûts... Outre un travail de bureau (bibliographie, analyse de données, mobilisation des connaissances), cette étude a reposé sur le recueil, à l'échelle nationale, des connaissances et avis des acteurs de terrain. Le présent article en propose une synthèse.

1. MATERIELS ET METHODES

L'entretien semi-directif a été choisi car il permet d'approfondir des questions relativement larges et d'obtenir des idées, motivations et freins (Kling-Eveillard, 2001, Blanchet et Gotman, 2007). Des questions ouvertes (non-directif), organisées par thèmes précis (directif), amènent l'enquêté à exprimer son point de vue.

Les organismes et personnes à auditionner ont été listés en croisant une composante géographique (diversité régionale) et professionnelle (diversité des avis selon la fonction dans la filière). La liste initiale comprenait les principaux groupements de producteurs de porcs du Grand Ouest, Centre et Sud-Ouest de la France, les interprofessions d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées, de Bretagne et des Pays de la Loire, la Fédération Nationale Porcine, le Crédit agricole des Côtes-d'Armor, le CER France Bretagne,

des représentants de l'Etat (Ministère de l'agriculture, Préfecture de Bretagne) et des régions (Conseil Régional de Bretagne). Les analyses des représentants de l'Etat et des régions n'ont pu être recueillies faute de possibilités de rendez-vous durant la période des enquêtes.

Au final, se sont prêtés à l'exercice qui durait en moyenne 1h30, quinze responsables (des éleveurs pour la moitié) de douze groupements représentant 53 % des porcs commercialisés en France (Orsol, 2007), dont six en Bretagne, un en Normandie, un en Pays de la Loire, trois dans le Sud-Ouest et un dans le Centre, sept représentants d'interprofessions et de fédérations, un comptable et un banquier. Les entretiens se sont déroulés de mi-novembre 2007 à début janvier 2008, alors que la flambée du prix des matières premières et la médiocrité du prix du porc laissaient présager une crise sévère.

Ces entretiens comprenaient trois parties amenant les personnes interrogées à s'exprimer, de la manière la plus libre et détaillée possible, sur (1) les contraintes et freins pesant sur le fonctionnement et l'évolution des élevages porcins dans leur région, (2) les solutions d'organisation et de techniques d'élevage, existantes ou projetées et (3) les types d'élevage de porcs qu'elles envisageaient à un horizon de 10-15 ans, dans leur région, au vu des contraintes et solutions décrites.

Les auditions ont été intégralement enregistrées et retranscrites. Leur contenu a ensuite été réparti dans une grille d'analyse comprenant les thèmes et sous-thèmes en lignes et les individus en colonnes. L'analyse horizontale décrit la diversité des points de vue sur chaque thème et l'analyse verticale identifie différents profils de réponse.

2. LES ELEVAGES DE DEMAIN VUS PAR LES ACTEURS DE TERRAIN

Le système considéré dans l'étude est l'élevage, c'est-à-dire l'ensemble constitué des bâtiments, de leur disposition, de leurs équipements et du mode de fonctionnement adapté. La production considérée est le porc standard. Les options explorées portent sur la taille de l'atelier porcin, le nombre et l'organisation des sites, la conduite, l'équipement, le niveau de technicité, d'automatisme et d'investissement des porcheries, la gestion des effluents et des émissions.

2.1. Ils répondront aux obligations de base

2.1.1. Optimiser les performances pour dégager un revenu

Les personnes interviewées s'attardent peu sur les performances zootechniques, leur optimisation apparaissant comme une évidente nécessité. Cependant, la poursuite du progrès suppose « d'investir dans la formation technique des éleveurs, l'encadrement, la génétique et les bâtiments ».

L'augmentation de la taille des élevages n'apparaît pas comme un levier d'amélioration de ces performances dont les écarts sont plutôt attribués à des différences de technicité des éleveurs, de qualité de l'outil de production et de degré de spécialisation de l'exploitation. Les données de GTTT et GTE confirment que le niveau de performances varie beaucoup entre élevages d'une

même classe de taille. Par contre, « la taille permet d'héberger des technologies parfois plus pointues, plus efficaces », de rationaliser les bâtiments et l'organisation du travail et d'en améliorer la productivité. « Cette ressource encouragera les éleveurs à aller vers des structures plus importantes ».

La volonté d'optimiser le temps de travail et de le concentrer sur les tâches techniques a déjà conduit à plusieurs évolutions importantes, qui se poursuivront : conduite en bandes, caillebotis intégral plutôt que litière, automatisation de la distribution des aliments et de la climatisation, dispositifs aidant à la réalisation (prétrempage automatisé des salles avant leur nettoyage, robot de lavage...) ou à la décision (tri automatique...) (Saläun, 2008, Roguet et al.). Ces évolutions améliorent aussi la santé et les conditions d'activité des travailleurs (ambiance dans les bâtiments, ergonomie et sécurité, réduction des tâches pénibles).

La productivité du travail, 110-120 truies par UTH pour un naisseur engraisseur (NE) selon les interviewés et les références de l'IFIP (20,3 h / truie présente / an en moyenne en 2007, -15 % en 10 ans), conditionne la dimension technique et économique de l'élevage. La variabilité importante de ce critère pour des élevages aux caractéristiques proches laisse entrevoir une marge de progrès. Selon certains, dans les grands ateliers, « avec toutes les automatisations, on atteindra rapidement 200-250 truies par UTH en naisseur-engraissement ».

2.1.2. Respecter l'environnement naturel et humain

« L'environnement est une contrainte très forte mais maintenant apprivoisée [pour l'azote et le phosphore] » résume un professionnel breton. Mais, au fil des ans, les exigences environnementales se multiplient : nitrates, phosphore, ammoniac, odeurs... et les professionnels imaginent mal une inflexion de cette tendance. La seule prise en compte du contenu et des modalités d'application des principales réglementations encadrant les effets de l'élevage sur l'environnement définissent un lourd cahier des charges pour les porcheries d'aujourd'hui, et probablement de demain, et complique considérablement leur rationalisation. En effet, tout projet de plus de 450 animaux-équivalents en France (contre 750 places de truies ou 2 000 places d'engraissement dans la directive IPPC) est soumis à une procédure d'autorisation avec étude d'impact et enquête publique. Cette autorisation est de plus en plus subordonnée à l'utilisation des techniques les plus efficaces pour minimiser pollution et nuisance (lavage d'air...).

La considération des nuisances olfactives, et de la maîtrise sanitaire, pourrait conduire à séparer les sites d'engraissement et de naisseur (les maternités dégagent 35 % des odeurs) et à installer les bâtiments de post-sevrage (15 % des odeurs) et d'engraissement (50 % des odeurs) plus à l'écart des populations, l'entité économique restant cependant naisseur-engraisseur.

Dans les zones en excédent structurel de nitrates (ZES), les surfaces d'épandage sont plafonnées entre 50 à 130 hectares par exploitation selon les cantons. De plus, les élevages dont la production annuelle d'azote organique dépasse un seuil cantonal compris entre 12 500 et 20 000 uN (une truie et sa suite produisent annuellement environ 80 uN) doivent revenir sur

leurs terres en propre pour épandre leur lisier (170 uN organique maxi. / ha conformément à la Directive Nitrates) et, si celles-ci ne suffisent pas, le traiter ou l'exporter hors ZES. En dehors des ZES, le traitement des déjections est une évolution exclue par les professionnels pour des raisons économiques et culturelles.

Enfin, l'obligation réglementaire de loger les truies gestantes en groupe d'ici 2013 pourrait accélérer la restructuration des élevages. Plutôt que d'engager les travaux, certains éleveurs préféreront renoncer à la production porcine ou du moins à l'élevage de truies, qu'ils mutualiseront dans des maternités collectives.

2.2. Le travail sera un élément structurant

En élevage de porc, le travail est une contrainte forte, économique (deuxième poste de coût après l'aliment en NE) et sociale (attentes des éleveurs). Avis unanime, « l'élevage de demain comptera plusieurs UTH, des associés ou un chef et des salariés. Sa taille sera conditionnée plus par le social que par l'économie ».

2.2.1. Travailler à plusieurs pour se dégager du temps libre

Confrontés à d'autres secteurs économiques par leur formation, leurs expériences antérieures, l'activité de leur conjoint, leurs relations sociales, les éleveurs aspirent à une parité de qualité de vie (temps de travail, week-end, vacances) et de statut (reconnaissance du métier, des compétences et rémunération afférente) avec le reste de la société.

Sans être complètement nouvelles, ces revendications pèsent davantage sur l'évolution des élevages. Pour se dégager du temps libre, l'éleveur (ou le couple) ne souhaite plus travailler seul sur l'élevage. Les solutions passent par l'association ou le recours au salariat, les deux conduisant à une taille d'atelier, pour une exploitation spécialisée, permettant le travail d'au moins deux ou trois personnes. Cette contrainte sociale donne donc une première indication de la taille minimale à atteindre pour un élevage de porc, 250-300 truies NE pour deux UTH. Au delà, la taille de l'élevage « résulte d'un choix personnel des candidats à l'installation ou de ceux qui, en cours de carrière, veulent changer de 'braquet' ». Par contre, pour des raisons sociales surtout (manque de candidats), les moins de 100 truies disparaissent.

2.2.2. Motiver les candidats, rares, à la production porcine

Dans les départements à faible densité porcine, le manque d'éleveurs est en partie responsable du déclin de la production et fragilise toute la filière (fabricants d'aliments, abatteurs...). Partout en France, la préoccupation aujourd'hui est de « conserver un tissu d'éleveurs suffisant et de disposer d'assez de leaders demain pour maintenir la production ». Cet enjeu est largement exprimé en cette période de transition où un quart au moins des exploitations porcines sont susceptibles de changer de mains dans les 5 ans selon le SCEES en 2005. Le risque sur le potentiel est réel puisque 16 % des exploitations porcines en 2005, détenant 7 % du cheptel porcin, étaient gérées par des éleveurs de plus de 55 ans déclarant ne pas avoir de successeur connus (SCEES).

Avec la sophistication des équipements (automatisme et informatique), l'emploi de salariés et le rétrécissement des marges

nécessitant un pilotage technico-économique précis, l'exigence de formation et de compétences des éleveurs s'accroît. Or, les professionnels soulignent la désaffection des étudiants en écoles d'agriculture pour les métiers liés à l'élevage porcin. La production porcine pâtit d'une image négative véhiculée par les médias (élevage « industriel », pollution...) voire les éleveurs eux-mêmes (conditions de travail, niveau de revenu, risques financiers).

Pour attirer jeunes et salariés, les élevages de demain devront proposer de meilleures conditions de travail : le fonctionnement de l'élevage (choix techniques, organisation du travail, conduite en bandes), sa conception (fonctionnalité et luminosité des bâtiments) et ses équipements (automatisations) seront déterminants. En améliorant la productivité du travail, ils réduiront aussi la dépendance à ce facteur. Enfin, la qualité du management (relationnel, conditions de rémunération) de l'éleveur, devenu employeur, contribuera à fidéliser sa main-d'œuvre (Le Moan et al., 2007).

2.3. Ils seront équilibrés en naisseur et engraissement

Le modèle « naisseur-engraisseur » reste la référence pour sa maîtrise technique et sanitaire et sa solidité économique et financière. Aujourd'hui, l'association du naisseur et de l'engraissement est largement répandue en Bretagne (90 % des truies), beaucoup moins dans d'autres régions où subsistent de nombreux naisseurs (40 % des truies dans le Centre et le Sud Ouest) distincts d'engraisers insérés dans des exploitations de polyculture-élevage.

2.3.1. Rapatriement de l'engraissement à façon chez le donneur d'ordre

Face au gain de productivité des truies et au développement rapide du naisseur au début des années 90 en Bretagne, les porcheries manquent de capacités d'engraissement. Empêchés par les mesures environnementales (obtention des autorisations et gestion des déjections) de développer leur élevage pour engraisser tous leurs porcelets, des éleveurs en sous-traitent l'engraissement d'une partie à d'autres éleveurs. Sur une base contractuelle, ces derniers sont rémunérés pour leur travail et la mise à disposition de leurs bâtiments. En 2005, plus d'un porc sur cinq est engraisé ainsi en Bretagne. Le souhait des donneurs d'ordre de rapatrier ces places sur leur exploitation et l'absence de pérennité des ateliers à façon dans nombre d'exploitations (Le Moan et al., 2004) feront reculer cette pratique qui ne perdurera que comme un tampon à l'évolution des performances de truies.

2.3.2. Sur un site par choix, sur plusieurs par obligation

Diverses raisons conduisent de nombreux éleveurs, en Bretagne surtout, à exploiter deux, trois, voire quatre sites, au moins quelques années :

- Après un rachat, amortir tout ou partie du coût du nouveau site de production,
- Rester sous le seuil de l'obligation de traitement, avec une raison sociale par site,
- Éviter la procédure d'autorisation pour l'agrandissement du site principal, et le prélèvement par l'administration sur l'azote rapatrié (programme de désorption),

- Accroître la dimension économique de l'entreprise sans heurter l'opinion publique avec une taille d'élevage à laquelle elle peut ne pas adhérer.

Cependant, la situation de « multisite » apparaît subie plutôt que choisie. L'organisation du travail, le suivi des animaux et l'obtention de bonnes performances y sont considérés « plus compliqués ». La séparation des statuts sanitaires est aussi parfois « toute relative dans la constellation de petits élevages en Bretagne ». Malgré cela, tant que l'unique voie de croissance passera par le rachat d'autres sites, de nombreux élevages seront organisés demain sur plusieurs sites, au mieux avec une spécialisation par stade physiologique, à défaut avec plusieurs sites de naisseur-engraissement.

2.4. Trois grands types d'élevage de demain pour trois logiques

Trois archétypes d'élevages de demain ont été identifiés par les acteurs de terrain interviewés, correspondant à trois grandes logiques. Leur poids varie entre régions selon le foncier disponible, les caractéristiques des exploitations et le profil des éleveurs. Ils ne doivent pas être interprétés comme des jugements de valeur ou des hiérarchies entre logiques, chacune d'elles faisant partie de la diversité observée.

Le contenu technique varie peu entre types car le cahier des charges est commun : optimisation des performances et des résultats, réponse aux attentes des éleveurs et des citoyens. Les bâtiments sont riches techniquement car « même cher, un bâtiment bien conçu et bien financé s'amortit bien avec la performance ».

2.4.1. Complémentarité entre l'élevage de porcs et les cultures

« Un élevage de 250-300 truies avec 120-140 hectares de foncier, un ou deux salariés, sera demain peut-être le plus costaud de tous ». Ce propos d'un président de groupement breton est largement partagé à l'échelle nationale.

La dimension humaine de 250-300 truies permet au chef d'exploitation de maîtriser l'ensemble de la gestion technico-économique de son entreprise, d'employer à plein temps un salarié et d'avoir une bonne qualité de vie (temps libre, travail diversifié). Son foncier (propriété, fermage ou tiers) lui procure autonomie (épandage, alimentation) et sécurité (disponibilité et prix de l'aliment, réglementation environnementale) tout en donnant une image meilleure d'une production porcine liée au sol. Les entretiens ont révélé un retour de conscience des acteurs en Bretagne (les autres régions sont peu confrontées au traitement) du pouvoir du lien au sol et de la nécessité de le renforcer.

Un professionnel juge cependant cette taille insuffisante pour l'organisation du travail, la gestion de salariés et la transmission (trop gros pour un, difficile de trouver deux repreneurs).

2.4.2. Economies d'échelle et productivité du travail salarié

Le deuxième modèle identifié par les porteurs d'enjeux, sauf en Midi-Pyrénées et Auvergne-Limousin, est l'exploitation porcine spécialisée de grande dimension. Sa taille est d'environ

500 truies pour l'Aquitaine et les Pays de la Loire, sur un site, avec plan d'épandage (le traitement est exclu). En Bretagne, une taille minimale de 450 truies apparaît nécessaire pour amortir la station de traitement, mais aucun plafond n'est donné si ce n'est que ces grandes structures sont confrontées à des problématiques propres de maîtrise environnementale (traitement, lavage d'air), visuelle (insertion paysagère d'un 1 500-2 000 truies sur un site ?) et sanitaire, d'acceptation sociétale, de capitaux et financement, de management des hommes et de transmission. En termes de logistique (un camion entier de porcs par semaine) et de gestion des ressources humaines, une taille de 500-600 truies apparaît optimale aux acteurs rencontrés. Cette grande structure est gérée par un chef d'exploitation seul ou avec des associés et emploie plusieurs salariés. Les charges de structure élevées (amortissements, salaires) doivent être compensées par d'excellentes performances.

2.4.3. Externalisation du naissage : les maternités collectives

Une maternité collective est une société qui produit des porcelets (jusqu'au sevrage, en général) pour le compte de ses associés, qui les engraisent sur leur propre exploitation. La délégation du naissage au sein d'une telle organisation répond à plusieurs problématiques, parfois simultanées, que rencontrent les producteurs de porcs : le travail (manque de main-d'œuvre, aspiration à changer les habitudes de travail), la conduite en groupe des gestantes (investir à plusieurs), l'environnement (éviter de traiter en réduisant le cheptel sur un site), la transmission (un atelier de post-sevrage engraissement et des parts dans la maternité) et l'approvisionnement en porcelets (leur vocation initiale). Dans les régions où naissage et engraissement sont traditionnellement séparés, la disparition des naisseurs pousse en effet les engraisseurs et la filière à assurer l'approvisionnement en porcelets (quantité et qualité) en investissant dans des naisseurs collectifs, améliorant de surcroît le sanitaire (mono-origine des porcelets). Dans tous les cas, l'externalisation du naissage offre aux éleveurs l'opportunité d'accroître leur capacité d'engraissement, sans procédure d'autorisation (transformation des places de truies) et d'améliorer leurs performances (réaménagement des bâtiments, main-d'œuvre spécialisée) et leur qualité de vie (temps libre).

La taille de la maternité est un compromis entre les besoins en porcelets des associés plus une marge de sécurité (meilleures performances, nouvel associé), la gestion du personnel (viser 3 salariés et 250 truies par UTH) et les contraintes environnementales (éviter le traitement du lisier qui pénaliserait le coût déjà élevé du porcelet). Par exemple, un seuil de 12 500 uN correspond à une maternité de 860 truies environ (porcelets de 8 kg).

3. AGIR POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION

En entretien, les professionnels, confrontés au quotidien des élevages de porcs, se projettent d'abord dans des « élevages de demain », les plus probables au vu des freins existants (manque de candidats, besoin en capitaux, accès au crédit, opposition sociétale, autorisations...). Imaginer des « élevages d'avenir », les plus souhaitables car optimaux dans leur réponse aux contraintes, nécessite de s'affranchir – réalistement - de certains freins. Cette démarche est nécessaire pour proposer aux différents acteurs de la société des modèles optimaux autour desquels

bâtir les consensus répondant aux intérêts de chacun : protection de l'environnement et des animaux, maîtrise sanitaire et hygiénique pour les citoyens et consommateurs, conditions de vie et de revenu pour les producteurs.

La transition des élevages d'aujourd'hui aux modèles d'avenir doit être accompagnée. Les freins à l'évolution des élevages, évoqués par les professionnels, soulignent, par contraste, trois grandes actions, techniques, politiques et économiques à conduire.

3.1. Reconstruire pour repartir sur des bases techniques solides

Les acteurs rencontrés déplorent le « bricolage », le « rapiéçage » des élevages ces dernières années faute de moyens financiers ou administratifs pour (re)construire à neuf des bâtiments performants. En 2003, rappelle un responsable, dans le cadre du rapport Porry, des réflexions avaient d'ailleurs porté, sans suite, sur les moyens, politiques et économiques, de faire disparaître les bâtiments ayant un impact négatif sur le paysage, la qualité de vie et le sanitaire.

3.2. Permettre administrativement la restructuration des élevages

3.2.1. Redonner un cadre formel aux dossiers d'autorisation

Vécue par les éleveurs comme un « parcours du combattant », la procédure d'autorisation est complexe, coûteuse (15 000 à 20 000 €, parfois financée par le groupement pour fidéliser l'adhérent) et longue (1,5 à 3 ans), sans garantie de succès. Juridiquement, les autorisations sont attaquées. Cette situation conduit à une autocensure dans les projets individuels et dans la vision d'avenir de la production porcine française. Autrefois conquérante, la stratégie actuelle est au maintien des sites d'élevage existants (qui semblent ne pas être remis en cause), la création de nouveaux sites étant inimaginable pour la plupart des personnes rencontrées. « On pourrait presque considérer que les élevages de demain existent déjà » résume un responsable.

3.2.2. Supprimer les seuils d'obligation de traitement

Par l'interdiction de créer ou agrandir les élevages et le plafonnement des plans d'épandage, Voynet et Le Pensec (1998) voulaient accélérer la résorption en ZES et limiter « la course au foncier », très pénalisante pour les petits élevages. Mais, à l'inverse de l'esprit de la circulaire, l'obligation de traitement a favorisé la course à la taille des élevages. La moitié du cheptel porcin en Bretagne est situé dans des cantons où le seuil d'obligation de traitement est de 12 500 uN, atteint par une exploitation d'environ 150 truies NE. Cette taille, on l'a vu, est inadaptée en terme de travail. Ces élevages doivent donc s'agrandir mais sont alors contraints, pour un excédent même faible, d'investir dans une station de traitement, qui compromet leur rentabilité. Les solutions collectives ne sont pas toujours possible (dispersion des sites, opposition sociétale). Voués à la disparition, ces « petits » élevages sont repris par d'autres ayant fait le choix du traitement qu'ils cherchent à amortir sur une production plus importante. « Si on veut maintenir une occupation du territoire aussi harmonieuse que possible en Bretagne » réclame un responsable bre-

ton, « les élevages doivent pouvoir se restructurer en conservant la possibilité d'épandre leurs déjections ».

3.3. Accompagner financièrement la reprise et l'évolution des élevages

Lors des reprises d'élevage, la concurrence fait grimper les prix. A neuf, le coût d'une porcherie, ramené à la truie, augmente (coûts des matériaux, sophistication des bâtiments) alors que, la productivité du travail s'améliorant, un éleveur gère plus de truies. De fait, les investissements par UTH sont tels qu'ils deviennent difficilement mobilisables par les seuls éleveurs. Plus prudente, la banque, partenaire financier traditionnel, oblige désormais les emprunteurs à détenir 15 à 20 % de fonds propres après projet. De plus, la capacité de remboursement, déterminée par la banque, conduit à limiter le montant du prêt octroyé à une valeur correspondant au tiers du coût à neuf d'un élevage. Des sources complémentaires de financement doivent donc être trouvées et commencent à voir le jour. Le cédant pourra être amené à laisser une partie de son capital dans l'entreprise transmise progressivement. Déjà fournisseurs d'avances de trésorerie, les groupements peuvent proposer aux éleveurs des cautions ou des prêts in fine considérés comme des « faux » capitaux propres. Mais leur implication dans les élevages doit, pour les responsables de groupement rencontrés, rester minoritaire et temporaire. Avec un effet de levier important, le fonds de garantie INPAQ Développement en Aquitaine permet de couvrir les prêts des agriculteurs en complément des banques.

CONCLUSION

En 2006, un état des lieux a permis d'évaluer la vétusté des porcheries. Certes, le niveau bas d'amortissement par porc produit est un élément de compétitivité de la production

porcine française. Mais l'évolution des performances, des réglementations, des éleveurs et des technologies imposent des adaptations des élevages, urgentes pour espérer rester dans la course techniquement et susciter des vocations.

Le présent article témoigne de la vision des porteurs d'enjeux en 2008 de ce que seront les élevages de porcs dans 10-15 ans. Aux côtés des trois archétypes d'élevage de demain, subsisteront, au moins un temps, d'autres modèles pour d'autres logiques, contribuant au maintien du potentiel de production : ateliers d'engraissement dans une exploitation de polyculture-élevage valorisant une main-d'œuvre disponible, association porc/lait diversifiant les sources de revenus... La tendance est cependant à l'agrandissement et à la spécialisation.

L'identification par les professionnels de moteurs et freins à la restructuration des élevages souligne les actions, techniques et politiques, à engager pour donner un avenir et des perspectives à la production porcine française. En proposant des types d'élevages économiquement viables et respectueux des exigences qui leur sont faites, l'étude dans laquelle s'est inscrite cette enquête vise à offrir à la filière les moyens d'argumenter ses choix, de faciliter les consensus sur les modèles à préconiser et de piloter les transformations.

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient l'ensemble des professionnels pour leur disponibilité et le temps consacré aux entretiens ainsi que pour la richesse de leurs témoignages.

Cette étude a été co-financée dans le cadre d'un appel à projets du programme national de développement agricole et rural.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Blanchet A., Gitman A., 2007. L'enquête et ses méthodes: l'entretien. Ed. Armand Colin, 126 pages.
- Kling-Eveillard F., 2001. Les actions de conseil aux agriculteurs : méthodes et outils.1. L'étude de motivation pour prendre en compte le point de vue des agriculteurs. Service Ingénierie de projets et marketing, Institut de l'élevage, mars 2001, 40 pages + annexes.
- Le Moan L., Pierre S., Quillien J.P., Roy H., Cottais L., 2004. Intérêt et pérennité du travail à façon. Rapport d'étude, Chambres d'agriculture de Bretagne.
- Le Moan L., Pineau C., Grimaud P., 2007. Conséquences techniques, économiques et sociales de l'embauche d'un premier salarié en élevage porcin. Rapport d'étude, Chambres d'agriculture de Bretagne.
- ORSOL, 2007. Guide Orsol Porc publié par Porc Magazine. Ed. du Boisbaudry, 170 pages.
- Porry J.L., Guibé J., Manfrédi A., Travers J.M., 2003. L'avenir de la filière porcine française : analyse générale. Rapport du Comité Permanent de Coordinations des Inspections, Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation de la Pêche et des Affaires Rurales, 18 pages.
- Roguet C., Massabie P., Gourmelen C., Douguet G., 2007. Le parc des élevages de porcs en France : état des lieux, évaluation du besoin d'investissement. Rapport d'étude, convention IFIP/Office de l'Élevage, Ed. IFIP, 122 pages.
- Roguet C., Massabie P., Ramonet Y., à paraître. Quels modèles d'élevage d'avenir pour la production porcine française ? Rapport d'étude dans le cadre du dossier CASDAR 2006/6110 « Changement des systèmes d'élevage porcin en France : des prototypes innovants pour le pilotage des transformations ».
- Salaün, 2008. Le travail en production porcine. Synthèse bibliographique des travaux conduits par l'IFIP ou ses partenaires réalisée dans le cadre du dossier CASDAR 2005/144 « Réseau thématique et opérations pilotes pour l'amélioration des conditions de travail en élevage », Éd. IFIP, 19 pages.
- Voynet D., Le Pensec L., 1998. Circulaire visant à adapter le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) et à compléter les programmes de résorption des excédents d'effluents d'élevage dans les zones d'excédents structurels (ZES). Communiqué de presse le 21/01/98 du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.